

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Date de convocation : 3 mars 2026

L'an deux mille-vingt-six, le mardi dix mars à 18h00, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : **106**

Nombre de membres présents : **61**

Etaient présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : Mme BARILLON, Mme BONAMY, M. BOURGUIGNON, M. CHRETIEN, Mme COUE DA SILVA, M. COUTANCEAU, M. DEGOULET, M. DESMEULLES, M. DUTHILLEUL, M. FLAUST, M. GOUTTE, M. GUENNOC, M. HARDOUIN, Mme LAMY, M. LE LAN, M. LECERF, Mme LEFEVRE-PROKOP, Mme LEGRAND, M. MATHON, M. PINTHIER, M. PRIEUX, M. RENARD, M. ROBERT, Mme SASSIER, M. SIX, M. VINCENT.

Délégués suppléants : M. ALLAIRE, M. DAOUT.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

Délégués titulaires : M. CHEDEVILLE, M. COOL, M. DESHAYES, M. GALLIER, M. GUILLOT, M. LOUIS, Mme NOGUES, Mme WASSNER.

Délégué suppléant : M. BENARD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

Délégués titulaires : M. DELAHAYE, M. GAUQUELIN, M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE, Mme DUBOS, M. GERMAIN, Mme GRANA, Mme LELIEVRE, M. PAZ.

Délégué suppléant : M. PICODOT.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

Délégués titulaires : M. DENOYELLE, M. MAUGER.

Délégué suppléant : M. LANDREIN.

⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**

Délégués titulaires : M. DELPRAT, Mme FIEFFÉ, M. VALENTIN.

Délégué suppléant : M. BOUJRAD.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE FALAISE**

Délégués titulaires : M. BLAIS, M. DEWAELE, M. LE BRET, M. LEBRETHON.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES**

Délégués titulaires : M. PESQUEREL.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CINGAL-SUISSE NORMANDE**

Délégués titulaires : M. CARVILLE, Mme ONRAED.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

Délégués titulaires : M. BAIL, M. BERNARD, M. BERTHAUX, M. BOULEY, M. DESVAGES, Mme DIOUF, M. DIVIER, M. ESCACH, M. GUIDI, M. JOBEY, M. LANDEMAINE, M. LANGLOIS, M. LIZORET, M. LOUVEL, M. MARIE, M. MATA, M. MONTONI, M. POTTIER, M. RAVENEL, M. RIVOIRE, M. SERÉE, M. SIMAR, Mme THOMAS,

M. WILLAUME.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-20260110-001

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Affichage : 11/03/2026

SYNDICAT pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org



- ⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. BRIARD, M. GILAIN,
Mme LAMY, Mme REVERT.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE
Délégués titulaires : M. BOSSARD, M. DUPONT-FEDERICI.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE
Délégué titulaire : M. HILBÉ.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON
Délégué titulaire : Mme BLANCHER, M. GOBÉ.
- ⇒ SMICTOM DE LA BRUYERE
Délégués titulaires : M. VANDERMERSCH, M. VAUTIER.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégués titulaires : M. GUILLEMETTE, Mme LONCLE, M. OUIN.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES PAYS DE FALAISE
Délégués titulaires : M. ALIMECK, M. GUILLEMOT.

Etaient absents (délégués titulaires) :

- ⇒ COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER
Délégués titulaires : M. ADAM, Mme BURGAT, Mme FIQUET, M. GOBERT, M. LECOQ, M. RENOUF,
Mme RIBALTA.
- ⇒ COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE
Délégués titulaires : M. MARIE, M. TISSIER, M. VIGAN.
- ⇒ COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ÈS DUNES
Délégué titulaire : M. AMILCAR.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026

Affichage : 11/03/2026



SYndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

9 rue Francis de Pressensé • 14 460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org

www.syvedac.org

REPUBLIQUE FRANCAISE

DECISION N°2026 / 03

SPEN, SOCOMPOST, SEP VALORISATION

RECEPTION, TRAITEMENT ET VALORISATION DES RESIDUS DE JARDIN COLLECTES EN PORTE A PORTE
SUR LE TERRITOIRE DU SYVEDAC ET DANS LES DECHETERIES DE CAEN LA MER

N° MARCHES : 25D020 LOT N°1/ 25D021 LOT N°2 / 25D022 LOT N°3

LE PRESIDENT DU SYNDICAT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Comité syndical du 8 septembre 2020 portant délégation d'attributions au Président ;

Vu la constitution, par convention en date du 17 mars 2016, d'un groupement de commandes permanent entre CAEN LA MER et le SYVEDAC pour les prestations de « réception, broyage et compostage des déchets verts » et de « réception, tri, valorisation et élimination des encombrants » ;

Vu la consultation « Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin collectés en porte à porte sur le territoire du SYVEDAC et dans les déchèteries de la communauté urbaine Caen la mer » lancée par CAEN LA MER (coordonnateur du groupement de commandes) selon la procédure d'appel d'offres ouvert, et la date de remise des offres fixée au 27 novembre 2025 ;

Vu l'allotissement suivant :

LOT	DESIGNATION
1	Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Nord-Ouest
2	Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Ouest
3	Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Centre

VU le rapport d'analyse de l'offre et l'avis de Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes réunie le 19 janvier 2026 ;

DECIDE

1°) De confier le lot n°1 :

« Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Nord-Ouest »

à la société **SPEN – Société de Propreté et d'Environnement de Normandie**
(Le Mont Tornu – Chemin de la Côte – 14370 VALAMBRAY)

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Affichage : 11/03/2026



pour le montant de 1 838 100 € HT sur la durée totale du marché, montant décomposé comme suit :

Période	Désignation	Montant HT En €
Initiale (2 ans : du 1er avril 2026 au 31 mars 2028)	Part Communauté urbaine Caen la mer	422 250
	Part SYVEDAC	496 800
	TOTAL	919 050
Reconduction 1 (1 an : du 1er avril 2028 au 31 mars 2029)	Part Communauté urbaine Caen la mer	211 125
	Part SYVEDAC	248 400
	TOTAL	459 525
Reconduction 2 (1 an : du 1er avril 2029 au 31 mars 2030)	Part Communauté urbaine Caen la mer	211 125
	Part SYVEDAC	248 400
	TOTAL	459 525

2°) De confier le lot n°2 :

« Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Ouest »

à la société **SOCOMPOST**

(5 Chemin de la Motte - 14650 Carpiquet)

pour le montant de 540 800 € HT sur la durée totale du marché, montant décomposé comme suit :

Période	Désignation	Montant HT En €
Initiale (2 ans : du 1er avril 2026 au 31 mars 2028)	Part Communauté urbaine Caen la mer	239 200
	Part SYVEDAC	31 200
	TOTAL	270 400
Reconduction 1 (1 an : du 1er avril 2028 au 31 mars 2029)	Part Communauté urbaine Caen la mer	119 600
	Part SYVEDAC	15 600
	TOTAL	135 200

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Affichage : 11/03/2026



Reconduction 2 (1 an : du 1er avril 2029 au 31 mars 2030)	Part Communauté urbaine Caen la mer	119 600
	Part SYVEDAC	15 600
	TOTAL	135 200

3°) De confier le lot n°3 :

« Réception, traitement et valorisation des résidus de jardin secteur Centre »

à la société **SEP VALORISATION**
(ZI Les Fourneaux – 61500 SEES)

pour le montant de 673 200 € HT sur la durée totale du marché, montant décomposé
comme suit :

Période	Désignation	Montant HT En €
Initiale (2 ans : du 1er avril 2026 au 31 mars 2028)	Part Communauté urbaine Caen la mer	125 400
	Part SYVEDAC	211 200
	TOTAL	336 600
Reconduction 1 (1 an : du 1er avril 2028 au 31 mars 2029)	Part Communauté urbaine Caen la mer	62 700
	Part SYVEDAC	105 600
	TOTAL	168 300
Reconduction 2 (1 an : du 1er avril 2029 au 31 mars 2030)	Part Communauté urbaine Caen la mer	62 700
	Part SYVEDAC	105 600
	TOTAL	168 300

Les marchés (lots 1 à 3) sont conclus du 1^{er} avril 2026 au 31 mars 2028. Ils peuvent être reconduits 2 fois pour une durée d'une année chacune, soit jusqu'au 31 mars 2030 maximum.

4°) D'inscrire la présente décision au registre des délibérations du Comité syndical et d'en rendre à celui-ci compte lors de la prochaine séance du Comité.

Fait, en un seul exemplaire original.

A Colombelles, le : 03/03/2026



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20260310-260310_06-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2026
Affichage : 11/03/2026

